

**Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal**  
*Du 28 Janvier 2021*

**Membres présents : 11**

**Membre excusé : 0**

**Membre absent : 0**

- ORDRE DU JOUR :**
- *Budgets – résultats de l'exercice 2020*
  - *Travaux 2021*
  - *Ouverture d'une ligne de trésorerie*
  - *Eau – sécurisation des réservoirs de Veval*
  - *Subventions aux associations*
  - *Formation des élus*
  - *Convention périscolaire*
  - *Affaires diverses*
    - *Déneigement*
    - *Divers*

**1. Budgets – résultats de l'exercice 2020**

Monsieur le maire présente les excédents budgétaires de l'année 2020. Ces résultats feront l'objet d'une validation lors du vote des comptes administratifs 2020.

**2. Travaux 2021**

Il est souhaitable de réfléchir aux travaux et acquisitions à prévoir en 2021, afin de faire réaliser des devis avant la préparation des budgets.

Le Conseil municipal cite : l'acquisition de nouvelles barrières bois, l'aménagement de parking à proximité de la mairie, le remplacement des radiateurs du secrétariat de mairie, la grille de l'Eglise (en cours), l'étanchéité du lavoir rue de l'Eglise, des aménagements de sécurité (radar pédagogique, panneaux prioritaires, carrefour), le remplacement de certains lampadaires, l'installation de caméras de surveillance, des modules jeux pour enfants, des travaux d'eau pluviales, le réaménagement des passages canadien...

**3. Eau –sécurisation des réservoirs de Veval**

Mme Duffait présente un devis reçu de Gaz et Eaux pour la sécurisation des réservoirs. D'autres travaux sont à l'étude également, en prévision de la préparation du budget Eau.

Un dossier de subvention pourrait être déposé si les travaux prévus sont identifiés dans le diagnostic réalisé par Naldéo en 2019.

**4. Ouverture d'une ligne de trésorerie**

Nécessité d'ouvrir une ligne de trésorerie pour payer toutes les factures en cours et à venir. Le Conseil décide de retenir l'offre de la Banque Populaire au taux de 0.80 % pour un déblocage de 30 000 €.

**5. Subventions aux associations**

Monsieur le maire rappelle les sommes données aux associations en 2020. Le conseil décide d'allouer les mêmes montants pour 2021.

**6. Formation des élus**

L'Association des maires du Doubs proposera prochainement des calendriers de formation à destination des élus.

## 7. Convention périscolaire

Monsieur le maire présente la convention à signer avec la CAF pour la gestion du périscolaire de Oye et Pallet. Le Conseil municipal autorise le maire à signer cette convention.

## 8. Affaires diverses

- Déneigement : le contrat avec Espatial arrive à échéance fin 2021. Réflexion à avoir sur son renouvellement.
- Forêt : Vente de 84 m<sup>3</sup> de bois à Tosseri Emballages (142 € / m<sup>3</sup>).  
Un lot de 175 m<sup>3</sup> a été vendu en contrat d'approvisionnement à la scierie Renaud (parcelle 12). Il sera exploité prochainement.
- Servitude de passage conduite d'eau communale sur les parcelles de la SCI Monte au lever : les frais de notaire seront pris en charge pour 50 % par la commune et 50 % par la SCI Monte au lever.
- Compte rendu de la commission nordique (CCLMHD).
- Tiercelet : l'édition 2020 est en cours d'impression.

La séance est levée à 23 H 05  
Les Grangettes, le 29 janvier 2021.

Le Maire,

